



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ACPV.

Tenue le 5 octobre 2012 de 18h50 à 20h00
Dans la salle du Restaurant Chez Jaouen
Kernivilit - Pont de la Trinité – 56470 - ST PHILIBERT

Membres du bureau présents :

Boutin Didier
Daunas Jean-Marie
Dumergue Bernard
Gatellier Bertrand
Mille Charlotte
Thomas Alain
Vandenabeele Patrick

Représentants des équipages participants à la coupe 2012:

ASIP / IFPEN - AXENSGATELLIER Bertrand, LECOINTE Bertrand
BAKER HUGHESAbsent
CGGVERITASAbsent
ENTREPOSE - GEOCEAN - SPIE CAPAG ...DANSETTE Nicolas, MAERTEN Bruno
ESSO SPORTS IDFDAUNAS Jean-Marie, THOMAS Alain
FMC TechnologiesDEBAIS Marcel, SEGUY Jean
IFP SCHOOL - IFP TRAINING.....DURET Pierre, CRESTOIS Laurent
INTERDEVELOPBOUTIN Didier
IS INGENIERIEDURAND Brice, BALLEST Jean-Christophe
PERENCO - 1.....DELVAUX Axel, VALERI Bruno
PERENCO - 2.....JAHAN Olivier, DASSONVILLE Renaud
PERENCO - 3.....LELEUX Jerome, PECQUERIAUX Gonzague
SAIPEMLAVAUULT Brice, DE LAAGE Joseph
SBM Offshore.....JALABERT Stephanie, MILLE Charlotte
SCHLUMBERGER CLAMART - 1.....RIVOALEN Patrick, ANDRE Arnaud
SCHLUMBERGER CLAMART - 2.....WIESE Jacques, BEGUIN Paul
SUBSEA 7FAGUET Sylvain, LACOIN Henri
TECHNIP - 1.....DUMERGUE Bernard, LACHETEAU Jean-Jacques
TECHNIP - 2.....LOIRE Nicolas, LAHEUX Laurent
TECHNIP FLEXI FRANCEPEUREUX Vincent, QUÉNOT Cédric
TOTAL CReSBARBIER Anne-Christine, CALVES Jean-Jacques
TOTAL S.A.JANUEL Bastien, LAEDERICH Anders
TRELLEBORG OFFSHORELAIR Etienne

Le quorum est atteint.

Désignation du président de séance, secrétaire et scrutateurs:

Patrick Vandenabeele est désigné président de séance à l'unanimité.
Bernard Dumergue est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.
Nicolas Loire et Jacques Wiese sont désignés scrutateurs à l'unanimité.

Rapport moral 2011

Le Président de l'ACPV, Didier Boutin, présente son rapport moral pour 2011 :

- Le bureau était composé de Didier Boutin, Président ; Patrick Vandenabeele, Vice-président ; Bernard Dumergue, Trésorier ; Anne-Marie Jeanne, Secrétaire ; Alain Thomas, Administrateur du site Internet ; Bertrand Gatellier, Jean-Marie Daunas, Jean-Christophe Teyché, Jean-François Lunven, et Charlotte Mille.
- Le bureau se réunit une fois par mois à Paris.
- Mise en place du nouveau logo.
- Organisation de la Coupe du Pétrole à Marseille du 22 au 26 septembre 2011 : beau temps, vent se laissant désirer, beau programme. 1^{er} SBM, 2^{ème} Jifmar, 3^{ème} Total CReS.
- SBM après sa victoire à la Coupe du Pétrole participera au Championnat de France des Entreprises et terminera 8^{ème}.
- Michel Castagné et Bertrand Gatellier ont terminés 11^{ème} de la Transquadra (duo – Atlantique)
- Le nombre de participants continue de monter : Lorient : 11 ; Solent : 17 ; Marseille : 20 ; et La Trinité : 24 prévus, on déplore malheureusement l'annulation de Jifmar.
- Nouveaux venus à La Trinité : Baker Hugues, FMC Technologies, et le retour de CGGVéritas après 3 ans d'absence, et de Total Paris après 2 ans d'absence.

Le rapport moral de l'exercice 2011 est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Bernard Dumergue, le trésorier, présente le bilan financier final pour 2011.

COMPTES DE RESULTAT FINAL 2011 - ETABLI AU 01/04/2012			
CHARGES (dépenses) en euros		PRODUITS (recettes) en euros	
Location Grands Surprises (nombre: 20)	31 842,00	Participation des équipages (nombre: 20)	84 800,00
Comité de course	3 400,00	Modulations équipages et chambres	370,00
Hébergement à l'hôtel	14 046,40		
Locations, repas, animations et lots	28 360,80	Intérêts complémentaire compte livret	33,08
Frais de fonctionnement et assurance	4 943,85	Produits à recevoir (intérêts compte livret)	793,23
Bénéfice	3 405,06		
TOTAL	85 998,31	TOTAL	85 998,31

L'exercice est bénéficiaire, essentiellement grâce à des négociations serrées avec les prestataires restaurateurs. Les réserves, constituées uniquement de liquidités sur le compte courant et le livret, ont évolués comme suit :

EVOLUTION DES FONDS PROPRES (réserves)	
Réserves au 01/01/2011	29 254,59
Bénéfice ou perte de l'exercice	3 405,06
Réserves au 31/12/2011	32 659,65

Le bilan financier 2011 est approuvé à l'unanimité.

Le bilan prévisionnel 2012 est ensuite présenté :

COMPTES DE RESULTAT PREVISIONNEL 2012 ETABLI AU 01/10/2012			
CHARGES (dépenses) en euros		PRODUITS (recettes) en euros	
Location Grands Surprises (nombre: 24)	38 210,40	Participation des équipages (nombre: 24)	88 800,00
Comité de course	5 000,00	Modulations équipages et chambres	550,00
Hébergement en bungalows	9 045,00		
Locations, repas, animations	30 426,00	Intérêts complémentaire compte livret	
Lots et polos	3 700,00	Produits à recevoir (intérêts compte livret)	700,00
Frais de fonctionnement et assurance	2 250,00	Produit exceptionnel : reliquat avance	
Photos	1 700,00	2000 € EUR pour cagnards	549,25
Bénéfice	267,85		
TOTAL	90 599,25	TOTAL	90 599,25

L'exercice devrait être quasi équilibré.

Le budget 2013 est présenté :

BUDGET PREVISIONNEL 2013			
CHARGES (dépenses) en euros		PRODUITS (recettes) en euros	
Location Grands Surprises (nombre: 20)	30 000,00	Participation des équipages (nombre: 20)	74 000,00
Comité de course	4 000,00		
Hébergement	12 000,00		
Locations, repas, animations	25 000,00		
Lots	500,00	Produits à recevoir (intérêts compte livret)	700,00
Frais de fonctionnement et assurance	2 200,00		
Refonte Site ACPV	1000,00		
TOTAL	74 700,00	TOTAL	74 700,00

Le trésorier fait remarquer les efforts du bureau pour réduire les frais et donc le montant de la participation : 4400 € en 2010 (Solent), 4200 € en 2011 (Marseille), 3700 € en 2012 (La Trinité) et 3700 € prévus en 2013 visant un budget en équilibre avec 20 bateaux.

Questions diverses :

Spi logotisé

Bertrand Gatellier, responsable des règles de course au sein du bureau, expose la problématique du spi logotisé : un certain nombre d'équipages souhaitent courir avec un spi portant le logo de leur entreprise. Les équipages souhaitent courir en monotypie, pour que tout le monde soit à armes égales, on ne peut garantir que le spi logotisé soit identique à celui du loueur, les règles de jauge donnent des valeurs maximales pour la taille, et un poids minimum pour le grammage.

Spi symétrique seul autorisé

Longueur guindant : SL, 12150 mm maxi

Largeur à mi hauteur : SMG 7000 mm maxi

Largeur de la bordure : SF 6800 mm maxi

Tissus nylon d'un poids minimum de 37 g seul autorisé

On peut craindre une course à l'armement. Quelques membres donnent leur point de vue, il s'agit en fait de faire de la «com» pour leur entreprise qui subventionne la Coupe du Pétrole.

Le bureau soumet la question au vote des représentants des équipages :

ASIP / IFPEN - AXENSContre
ENTREPOSE - GEOCEAN - SPIE CAPAGPour
ESSO SPORTS IDFContre
FMC TechnologiesContre
IFP SCHOOL - IFP TRAINING.....Contre
INTERDEVELOPPour
IS INGENIERIEContre
PERENCO - 1.....Pour
PERENCO - 2.....Pour
PERENCO - 3.....Pour
SAIPEMPour
SBM OffshoreContre
SCHLUMBERGER CLAMART - 1.....Contre
SCHLUMBERGER CLAMART - 2.....Contre
SUBSEA 7Pour
TECHNIP - 1.....Contre
TECHNIP - 2.....Pour
TECHNIP FLEXI FRANCEPour
TOTAL CReSContre
TOTAL S.A.Contre
TRELLEBORG OFFSHOREContre

Soit 9 équipages pour et 12 contre. Le bureau au vu du vote majoritairement négatif, interdira le spi logotisé pour l'édition 2013 (sauf pour la manche spéciale hors classement).

Cependant, prenant note qu'une minorité significative des équipages s'est exprimée sur l'importance de la communication pour leur entreprise, le bureau promet de se pencher sur le problème pour trouver moyen de la favoriser sans nuire à l'équité.

Sondages divers

Les équipages sont unanimement favorables au déroulement de la Coupe du Pétrole la seconde moitié de septembre.

Majoritairement, le nombre de jours souhaités est de quatre.

Autant d'équipages sont pour une chaîne d'inscription le jeudi soir que pour le vendredi matin.

Election des membres du Bureau :

- Membres sortants :
 - Didier Boutin
 - Bernard Dumergue
 - Alain Thomas
 - Anne-Marie Jeanne

- Membres démissionnaire :
 - Jean-François Lunven

- Candidats :
 - Patrick Mancel
 - Didier Boutin
 - Bernard Dumergue
 - Alain Thomas

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau bureau est constitué de 9 membres pour 10 maximum possible ; un poste reste donc vacant.

La séance est close à 20h00.

Le Président de séance

